

TARIFS DE LABELLISATION ESR

Applicables au 16 mars 2026

1. CONSULTATION DU GUIDE ESR ET AUTO-EVALUATION

L'entreprise candidate s'inscrit **gratuitement** sur www.esr.lu pour consulter le Référentiel ESR. Elle réalise **en ligne et sans frais**, une auto-évaluation de son comportement en matière de RSE.

2. RESULTATS DE L'AUTO-EVALUATION

L'entreprise peut ensuite choisir de bénéficier d'un **accompagnement complet et personnalisé** vers la labellisation ESR afin de transformer les résultats de son auto-évaluation en véritables leviers de progression.

Cet accompagnement comprend une **revue approfondie de l'auto-évaluation**, des **conseils en vue de la vérification**, ainsi qu'un **support dans toutes les démarches de labellisation** avec l'appui d'un conseiller INDR dédié.

Ce service est facturé **500 € HTVA** et constitue une étape obligatoire pour accéder à la phase de vérification sur site et à l'obtention du label ESR.

3. VERIFICATION ESR

Un expert agréé nommé par l'INDR se rend dans l'entreprise pour **vérifier les justificatifs** d'un échantillon de questions thématiques. Le tarif, la durée et le nombre de thématiques sélectionnées pour la vérification ESR varient selon l'effectif de l'entreprise :

Effectif	Durée*(en jours)	Thématiques	Tarif
Jusqu'à 10 salariés	1	15	1 600 € HTVA/jour
Entre 11 et 49 salariés	1,5	15	
Entre 50 et 149 salariés	2	20	
Entre 150 et 249 salariés	2,5	25	
Entre 250 et 499 salariés	3	30	
Entre 500 et 999 salariés	3	30	
À partir de 1000 salariés	3	30	
Groupe ¹			

*La présence de l'expert au sein de l'entreprise doit représenter **au minimum 66% du temps** prévu pour la vérification soit :

- 5 heures pour une vérification d'une journée
- 7 heures pour une vérification d'une journée et demie
- 10 heures pour une vérification de deux jours
- 13 heures pour une vérification de deux jours et demi
- 15 heures pour une vérification de trois jours

Le temps restant est consacré au travail préparatoire de l'expert, à la rédaction du rapport de vérification, ainsi qu'au temps de déplacement.

4. LABEL ESR

Le tarif du label ESR, accordé pour une **période de 3 années**, varie en fonction de l'effectif de l'entreprise :

Effectif par entité	Tarif (HTVA) pour les 3 années
Jusqu'à 10 salariés	900 €
Entre 11 et 49 salariés	2 200 €
Entre 50 et 149 salariés	3 500 €
Entre 150 et 249 salariés	4 500 €
Entre 250 et 499 salariés	6 000 €
Entre 500 et 999 salariés	7 500 €
À partir de 1000 salariés	10 000 €
Groupe ²	

¹ 0,5 jour par activité supplémentaire (matérialité différente) / 0,5 jour par site à visiter défini par l'INDR. Déplacements à l'étranger de l'expert : 100€ par heure de déplacement (hors Luxembourg) et frais de déplacement et de logement réel.

- ² Le tarif Groupe se compose du tarif de la plus grande entité auquel se rajoute 1000 €/ entité qui emploie du personnel et qui est détenue à 100%. Tarification suivant devis.